

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2016**

**Délibération**  
n° 2016.12.337

**Ecole d'Art :**  
**Adhésion de l'école**  
**d'art de**  
**GrandAngoulême au**  
**réseau des écoles**  
**supérieures d'art**  
**publiques de la**  
**Nouvelle Aquitaine**

**LE QUINZE DÉCEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2016**

**Secrétaire de séance :** Armand DEVANNEAUX

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir :**

Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Danielle BERNARD à Bertrand MAGNANON, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Joël GUITTON à Xavier BONNEFONT, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE

**Excusé(s) :**

**Absent(s) :**

Gérard DEZIER, Danielle BERNARD, Samuel CAZENAVE, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.12.337**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : Madame FOSTAN

**ECOLE D'ART : ADHÉSION DE L'ÉCOLE D'ART DE GRANDANGOULÊME AU RÉSEAU DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART PUBLIQUES DE LA NOUVELLE AQUITAINE**

Par délibération n° 13 du 20 Janvier 2000, le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire l'Ecole d'Art de GrandAngoulême.

Portées par une dynamique régionale renouvelée de la région « Nouvelle Aquitaine », les écoles supérieures d'art et classes préparatoires publiques portent une action commune depuis février 2016, les amenant à se constituer en association. Le bureau est élu depuis le 10 octobre 2016 et les statuts seront déposés à la préfecture de la Gironde avant la fin de cette année 2016.

Sont regroupées les Ecoles Supérieurs d'Art des Pyrénées, Biarritz, Bordeaux, Angoulême-Poitiers, Limoges et les classes préparatoire de Bayonne et d'Angoulême.

Cette initiative est soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Aquitaine. Une promesse de subvention a été prononcée, les charges d'adhésion vont être réparties au prorata des budgets des écoles. Pour cette raison, le montant de l'adhésion est estimé à 200 €.

Les établissements de statut national, publics de coopération culturelle, de coopération intercommunale ou municipale entendent porter collectivement un certain nombre d'actions :

- Favoriser par tout moyen les dynamiques de complémentarités entre établissements et la cohérence régionale de l'offre d'enseignement artistique supérieur publique. (Réunions, manifestations, publications, rapports et analyses, conventions avec les tutelles et les partenaires, etc.)
- Etre interlocuteur privilégié du conseil régional et des services de l'Etat en Région pour tout ce qui peut concourir au développement des actions de formations préparatoires, initiales et continues dans le champ des arts plastiques et visuels et de la professionnalisation des jeunes artistes.
- Mettre en relation les membres de l'association avec des institutions publiques ou privées de la Nouvelle Aquitaine et au-delà en France et à l'étranger, de manière à faciliter la communication et l'échange des réflexions, recherches et expériences menées.

.../...

Vu l'avis favorable de la Commission Economie Emploi Culture et Solidarité du 16 novembre 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion de l'école d'art de GrandAngoulême au réseau des écoles supérieures d'art publiques de la Nouvelle Aquitaine qui est estimée pour l'année 2017 à 200 €.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 6281 – rubrique 321

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>22 décembre 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>22 décembre 2016</b>